

*Mission permanente de la République du Congo-Brazzaville  
auprès de l'Office des Nations Unies et  
des autres organisations internationales à Genève  
(Suisse)*

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
ANDRE OKOMBI SALISSA  
MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT,  
A L'OCCASION DE LA PREMIERE SESSION DE LA PLATE-  
FORME MONDIALE POUR LA REDUCTION DES RISQUES  
DE CATASTROPHE  
GENEVE, 5-7 JUIN 2007**

## **Monsieur le Président,**

Au nom du Gouvernement de la République du Congo, permettez-moi tout d'abord de remercier les Nations Unies et la Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes pour avoir permis l'organisation de cette Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes.

Mes remerciements vont également à la Suisse, Pays hôte.

## **Monsieur le Président,**

C'est pour moi un honneur de prendre la parole à cette importante réunion qui est avant tout un partage d'expériences.

En effet, la cruauté des différents fléaux qui ont frappé et frappent encore certaines parties du monde tel les phénomènes el Nino, le tsunami, nous interpellent tous.

Les aléas naturels, météorologiques et technologiques font partie de notre vie quotidienne. Ils deviennent catastrophes quand ils font disparaître des vies humaines et détruisent des communautés et les moyens d'existence. Le Congo, mon pays n'est pas à l'abri de ces aléas.

Il est périodiquement touché par les catastrophes liées :

- aux inondations dans sa partie septentrionale ;
- aux érosions dans le centre du pays y compris à Brazzaville, la Capitale et dans la zone cotière où il y a eu disparition du cimetière de Loango, patrimoine culturel national ;
- aux épidémies comme la fièvre hémorragique Ebola qui sévit régulièrement dans les régions forestières ;
- et à la pollution aux hydrocarbures à Pointe-Noire principalement.

Pour faire face à ces situations, la République du Congo s'est dotée d'une Plate-forme nationale de Prévention des catastrophes conformément au plan d'action de Hyogo.

Il s'agit d'un véritable cadre de concertation regroupant l'administration, le secteur privé, les ONG et les organes du système des Nations Unies.

En ce qui concerne la mobilisation de ressources financières, la loi de 1991 sur la protection de l'environnement crée un fonds qui donne la priorité aux interventions en cas de catastrophes. Mais ce fonds nécessite d'être renforcé.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation sont menées à travers les médias essentiellement la radio et la télévision.

Une bande dessinée est publiée qui retrace les différentes dispositions à prendre en cas de catastrophe.

Grâce à ces campagnes de sensibilisation la dernière flambée de la fièvre hémorragique Ebola a fait peu de victimes.

Au plan national, le Congo dispose de quatre (4) plans d'action qui correspondent aux principaux types des catastrophes auxquels le pays est périodiquement confronté :

- le plan national d'intervention d'urgence en cas de pollution massive par les hydrocarbures
- le plan de contingence pour la gestion des catastrophes
- le plan de contingence pour les interventions en cas de sinistre dans la ville de Brazzaville
- le plan d'intervention en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents majeurs.

Au plan sous-régional, le Congo fait partie des pays impliqués dans le projet Grand Ecosystème Marin du Curant du Golfe de Guinée. Un plan d'intervention en cas de pollution par les hydrocarbures est en cours d'élaboration dans ce cadre.

Il existe une réelle volonté politique accordant une grande priorité à la prévention et la réduction des risques de catastrophes.

Ainsi ces différents plans pour être efficaces, nécessitent un soutien multiforme. En effet, en dépit de tous nos efforts, les ressources du gouvernement restent limitées.

C'est l'occasion de remercier le Gouvernement de la République populaire de Chine qui a doté le Congo d'un centre régional de prévention de catastrophes naturelles.

**Monsieur le Président,**

Pour terminer, le Congo voudrait saluer une fois de plus l'initiative de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe qui traduit l'exigence d'une action internationale coordonnée.

**Je vous remercie.**